

Pont-Sainte-Maxence/Budget

« Le maire a surévalué le déficit de 1 M€ »

DANIEL BIGORGNE ET PHILIPPE HERVIEU, élus d'opposition

AU MOMENT où le ministre du Budget, Eric Woerth, déclare qu'il « ne laissera pas tomber Pont-Sainte-Maxence », le conseil municipal de cette ville en déficit dévoilera aujourd'hui les avis de la chambre régionale des comptes (CRC) 2005 ainsi que la toute dernière analyse des magistrats financiers pour le budget 2008. L'occasion pour les élus d'opposition, en particulier Daniel Bigorne (Nouveau Centre) et Philippe Hervieu (MoDem), de faire entendre leur différence. « Le maire a surévalué le déficit d'un million d'euros », s'exclament les deux élus centristes. Ce sont aussi les conclusions de la CRC et du préfet de l'Oise qui s'est substitué à la commune pour régler le budget en équilibre.

« Arrêter cette sinistrose »

La CRC indique que la ville a compté deux fois la même charge. Les quatre juges financiers qui ont épluché les comptes relèvent : « Pont-Sainte-Maxence considère avoir procédé à une évaluation sincère des recettes et des dépenses en présentant un déficit de 2,2 M€, alors que la chambre l'a estimé à 1,1 M€. Ce désaccord porte sur 1 090 031 € (...) les dépenses ne



PONT-SAINTE-MAXENCE, VENDREDI. « Le maire dramatise la situation », dénonce Daniel Bigorne (à gauche), au côté de Philippe Hervieu, également élu centriste. (I.P./N.R.)

sauraient être comptabilisées à la fois au titre de *charges à caractère général* et *charges exceptionnelles* ».

De son côté, Arnaud Dumontier (UMP) déplore que « tout n'a pas été mis en œuvre pour éviter cette tutelle ». Plongé toute l'année dans les bilans financiers pour le compte d'un grand groupe, Daniel Bigorne a la dent encore plus dure : « Michel Delmas a volontairement mis la ville

sous tutelle. » Et d'ajouter : « Il demande une subvention exceptionnelle à l'État de 2,4 M€ mais, pour cela, il faut des circonstances exceptionnelles. En 2007, seules deux villes l'ont touchée. »

Selon ce contrôleur de gestion : « Le maire dramatise la situation. Il veut nous faire croire que les fonctionnaires ne seront pas payés, que les écoles ne seront pas chauffées. Il

faut arrêter cette sinistrose ! Les employés seront payés, les classes seront chauffées. » La CRC pointe aussi du doigt la masse salariale. « La progression des indemnités votées pour 2008 atteint 33,4 % » Les magistrats recommandent une réduction de 250 000 €.

Les déboires financiers de la ville de Pont sont aussi le résultat d'un transfert inéquitable des compétences vers la communauté de communes, la CCPOH. Les opérations se sont réalisées au détriment de Pont-Sainte-Maxence. Michel Delmas en convient : « Il y a eu des anomalies lors de basculement. Nous avons plus de dépenses que de recettes. » Daniel Bigorne précise : « La CCPOH a perçu en trésorerie depuis trois ans 1,9 M€ en cumul au détriment de notre commune. Cette somme ne correspond à aucune charge comptabilisée auparavant dans notre compte administratif. De plus, les bâtiments concernés font toujours partie du patrimoine communal. » Rappelons que le président de la CCPOH a toujours été le maire de Pont. Et que jusqu'en 2005, date du transfert, Pont dégagait un budget en équilibre et en excédent de fonctionnement de 1,5 M€.

NATHALIE REVENU